Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

 $N^{\circ} 2020 - 07 - 01$

Séance du 4 juillet 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice: 33

32 L'an deux mille vingt, le quatre juillet,

Présents

Représenté: 1 Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var. sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

Conseillers Municipaux: ROCHE Jean-Paul, FERRARA Louis,

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

OBJET:

BAIXE Bruno, JOANNON Bruno, SAMAT Andrée, VANPEE Michèle (représentée par Madame Andrée SAMAT), VALENTIN Jean-Michel. **GUIROU** Pascale. LEPACHELET PEYRARD Christian, ORSINI Christine, GIACALONE Sabine, LUCIANO Pierre, MANOUKIAN Astrid, GUEGUEN Yannick, HERBAUT Frédéric, GOHARD Chrystelle, BEAUDOIN Anne-Laure, CORDEIL Pascal, PAMELLE Yohann, GROC Cynthia, ETCHANCHU Helen, CATANI Laurene, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, BERARD Alain, AIELLO

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS **AU MAIRE**

CREATION DE NEUF POSTES D'ADJOINT

> Le Conseil Municipal nomme Monsieur Jean-Paul ROCHE, Secrétaire de séance.

> Béatrice, HOCQUET Dominique, ROCHE-SANNA Corinne,

MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, GENEVOIS Laura.

En application de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, lequel stipule que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire propose de créer 9 postes d'Adjoint.

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Jean-Paul ROCHE, Secrétaire de séance.

En application de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, lequel stipule que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire propose de créer 9 postes d'Adjoint.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de créer 9 postes d'Adjoint.

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY